

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,  
à Philippe HENRY, Vice-Président et Ministre du Climat,  
de l'Énergie et de la Mobilité, concernant  
**Les résultats de l'étude lancée par la SOFICO  
visant à évaluer l'élargissement du réseau  
soumis au prélèvement kilométrique**

Monsieur le Ministre,

La SOFICO a lancé en octobre 2020 une étude visant à évaluer, notamment, l'opportunité et la pertinence d'étendre le réseau soumis au prélèvement kilométrique.

Monsieur le Ministre, l'étude est-elle terminée? Dans l'affirmative, pouvez-vous me communiquer les résultats? Le Gouvernement wallon va-t-il modifier et élargir le réseau soumis au prélèvement kilométriques pour poids lourds?

Je vous remercie.

## **Réponse du Ministre Henry:**

[Septembre 2021]

La DPR prévoit en effet que « *le Gouvernement analysera la possibilité d'étendre, dans des situations spécifiques, le réseau routier soumis au prélèvement kilométrique pour les poids lourds aux voiries connexes au réseau déjà tarifé, pour répondre aux difficultés créées par le report inopportun du trafic vers d'autres voiries. La modulation des tarifs du prélèvement sera envisagée par ailleurs pour favoriser une meilleure gestion de la mobilité* ».

L'étude lancée par la SOFICO sur les adaptations possibles vers un prélèvement kilométrique poids lourds intelligent en Wallonie, qui vise à répondre à ces objectifs, s'est achevée début juillet.

Les résultats de cette étude ont été présentés au Gouvernement, qui ne s'est pas encore prononcé dans ce dossier.